

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

1.4 – LISTE DES PRIX UNITAIRES ET FORFAITAIRES

Pouvoir adjudicateur

État – Ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)

Madame la préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde par décret du 22 avril 2026

Objet de la consultation

A660/RN250 - Amélioration de la desserte du Bassin d'Arcachon Sud - Aménagements paysagers

	Désignation	U	P.U. en euros
A	PRIX GÉNÉRAUX		
A 01	Installation de chantier Ce prix rémunère au forfait : - L'installation et le repliement de chantier conformément aux stipulations du CCTP, du CCAP, et du PGC - Les branchements d'eau, d'électricité, ou de téléphone nécessaire au fonctionnement du chantier, - Le nettoyage des chaussées salies - Les frais de fonctionnement (gardiennage, nettoyage, consommables,...) - L'établissement des DICT - Le piquetage général par un géomètre expert agréé, les piquetages complémentaires et spéciaux. - L'élaboration du PAQ - La consultation des sous-traitants et les procédures d'agrément des ceux-ci auprès du maître d'ouvrage - Les procédures d'agréments des matériaux - L'établissement du calendrier d'exécution détaillé - L'établissement du PPSPS et du PRE - La participation aux réunions nécessaires au suivi du chantier Cette liste n'est pas exhaustive, l'entreprise devra toutes les prestations nécessaires à la bonne préparation du chantier. Ce prix sera réglé en 2 tranches : 30% après mise en place en début de chantier et 70% après repliement des installations et remise en état des lieux. Ce prix sera rémunéré sur la base du nombre constaté de végétaux plantés. Il ne s'applique que pour la partie « création des espaces verts » (prestations prévues dans les prix B). Ce prix s'exprime selon une formule mathématique continue et linéaire du type $Y = aX + b$, où a et b seront librement fixés par le candidat, Y représentant le prix A01, et X le nombre de végétaux plantés (prestations prévues dans les prix B02 à B07) Formule mathématique :	FT	
A 02	Signalisation de chantier Ce prix rémunère au forfait : La mise à disposition et la mise en place de la signalisation de chantier (panneaux, déviation, feux tricolores, signaleur,...). Il comprend également les études, la surveillance, l'entretien, le remplacement s'il a lieu, le repliement des panneaux et dispositifs de signalisation routière conformément à la réglementation en vigueur ainsi que la remise en état des lieux. Il s'applique au forfait et vaut pour l'ensemble du chantier (création des espaces verts et entretien).		
A02.1	Signalisation de chantier : Longueur de 0 à 250m Prix unitaire en toutes lettres :	FT	
A02.2	Signalisation de chantier : Longueur de 250 à 500m Prix unitaire en toutes lettres :	FT	
A02.3	Signalisation de chantier : Longueur de 500 à 1000m Prix unitaire en toutes lettres :	FT	
A 03	Études d'exécution Ce prix rémunère au forfait les études d'exécution nécessaires au chantier. Il comprend notamment : - Tous plans et croquis explicatifs demandés par le maître d'œuvre remise en format papier (3 exemplaires) et format informatique - L'adaptation des plans au démarrage du chantier en fonction des informations transmises par les concessionnaires et par le maître d'œuvre - L'adaptation des plans au fur et à mesure du chantier suivant les adaptations décidées.	FT	

A 04	Ce prix sera rémunéré sur la base du nombre constaté de végétaux plantés. Il ne s'applique que pour la partie « création des espaces verts » (prestations prévues dans les prix B) Ce prix sera rémunéré en 2 tranches : 50 % après la validation des plans d'exécution et 50 % à l'issue des plantations. Ce prix s'exprime selon une formule mathématique continue et linéaire du type $Y = aX + b$, où a et b seront librement fixés par le candidat, Y représentant le prix A 03, et X le nombre de végétaux plantés (prestations prévues dans les prix B 02 à B 07) Formule mathématique : DOE Ce prix rémunère au forfait l'élaboration et la remise au maître d'œuvre du DOE. Il comprend notamment : - Fourniture de plans, documents, fiches techniques,... de récolement format papier et d'un fichier informatique format DWG y compris toutes sujétions de réalisation conformément au CCTP du présent marché. Ce prix sera rémunéré à l'issue de l'ensemble des prestations, sur la base du nombre constaté de végétaux plantés. Ce prix s'exprime selon une formule mathématique continue et linéaire du type $Y = aX + b$, où a et b seront librement fixés par le candidat, Y représentant le prix A04, et X le nombre de végétaux plantés (prestations prévues dans les prix B 02 à B 07) Formule mathématique :	FT	
B	CRÉATION DES ESPACES VERTS		
B 01	Décompactage de fond de forme & fourniture et mise en œuvre de substrat		
B 01.1	Ouverture des fosses de plantation 1,5x1,5x1,5 avec régalage sur place des déblais de fosse pour 48 unités Ce prix rémunère au mètre cube l'ouverture des fosses de plantation d'arbre avec réglage des déblais de fosse. Prix unitaire en toutes lettres : Nettoyage des zones à aménager par passage d'un girobroyeur/tondoyeur et finition manuellement par rotofil B 01.2 Ce prix rémunère au mètre cube le nettoyage des zones à aménager par passage d'un girobroyeur/tondoyeur et finition par rotofil Prix unitaire en toutes lettres : Décompactage mécanique par passage rotavator croisé des zones de plantation et gazon sur 0,40 m B 01.3 Ce prix rémunère au mètre cube le décompactage mécanique par passage de rotavator croisé des zones de plantation et gazon sur 0,40m Prix unitaire en toutes lettres : Fourniture et mise en œuvre de compost organique sur les espaces végétalisés arbustifs avec mélange à la terre sur site, sur une base de 20% Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de terre végétale d'apport. Ce prix comprend notamment : - Les analyses de terre nécessaires à la détermination de l'amendement à mettre en œuvre à raison d'une analyse tous les 500m², validé par la maîtrise d'oeuvre - La fourniture et la mise en œuvre sur les espaces plantés sur l'épaisseur minimum niveau fini hors foisonnement et après tassement naturel de terre végétale - Le ratissage fin, l'épierreage fin et l'évacuation en décharge des déchets divers - Le nettoyage éventuel des chaussées empruntées Prix unitaire en toutes lettres :	m³	
B 02	Fourniture et plantation des arbres		
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation,		

	l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des ARBRES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 02.1	Castanea sativa tige 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.2	Pinus halepensis 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.3	Pinus pinaster tige 14/16 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.4	Pinus pinaster tige 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.5	Pinus pinaster baliveau 150/200 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.6	Quercus ilex tige 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.7	Quercus robur tige 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 02.8	Quercus suber tige 12/14 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03	Fourniture, plantation des arbustes moyens à hauts		
	2801 m2 - 1U/m2, soit 2801 u Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation, l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des ARBUSTES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 03.1	Arbustus unedo - G400 -1*1G - 15/+ Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.2	Corylus avellana - REP - 60/80 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.3	Crataegus monogyna - 1-OS REP Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.4	Cytisus scoparius G400 -1 +1G - 20/+ Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.5	Frangula alnus G400 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.6	Malus Sylvestris G400 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.7	Prunus spinosa G400 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 03.8	Viburnum tinus, C3/4L, 30/40 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 04	Fourniture, plantation des arbustes moyens à bas		
	643 m2 - 1U/m2, soit 643 u Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation, l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des ARBUSTES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 04.1	Rosa arvensis G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 04.2	Ruscus aculeatus - REP - 60/80 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05	Fourniture, plantation des herbacées / vivaces / graminées		
	2520 m2 - 4U/m2, soit 10080 u		

	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation, l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des VIVACES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 05.1	Aster victor G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.2	Borago officinalis G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.3	Cistus salvifolius G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.4	Erigeron Kariunskianus G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.5	Leucanthemum ircutinum G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.6	Liatris spicata G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.7	Lytrum salicaria G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.8	Nepeta faassenii G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.9	Oenothera fruticosa Sonnenwende G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.10	Potentille tormentille G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.11	Rudbeckia fulgida G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.12	Sarcocorina fruticosa G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 05.13	Teucrium scorodonia G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06	Fourniture, plantation des Sous arbrisseaux - 5u/m2		
	1229 m2 - 5U/m2, soit 6145 u Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation, l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des VIVACES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 06.1	Calluna vulgaris G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.2	Erica cinerea G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.3	Erica scoparia G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.4	Halimium lasianthum G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.5	Pteridium aquilinum G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.6	Salix atrofiera JP RN Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 06.7	Salvia officinalis G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 07	Fourniture, plantation des tapissants bas - 6u/m2		
	364 m2 - 1U/m2, soit 364 u		

	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture, la mise en jauge sur site, la préparation, la plantation, l'arrosage et toutes façons culturales nécessaires des VIVACES selon les descriptions ci-dessous et les indications du CCTP :		
B 07.1	Glechoma hederacea G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 07.2	Prunus pumilla G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 07.3	Salvia nemorosa G9 Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 08	Semis rustique fleuri		
B 08.1	Fourniture, réalisation des semis rustiques fleuris Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture des semences et la réalisation des semis. Ce prix comprend notamment : - La mise à disposition et la mise en place de la signalisation de chantier nécessaire à l'intervention - La préparation initiale du terrain avec évacuation des débris végétaux et minéraux, épierrage complet, ratissage et mise en forme, - L'ensemencement : le semis sera composé d'une vingtaine d'espèce choisies pour leur rusticité, et associera fleurs horticoles et fleurs sauvages, voir description indicative au CCTP, - Le roulage et l'arrosage, - La première tonte - La garantie sur le semis. L'entrepreneur ressemera les surfaces n'ayant pas ou mal pris jusqu'à un résultat acceptable pour le maître d'œuvre. Prix unitaire en toutes lettres :	m²	
B 09	Fournitures complémentaires pour plantations		
B 09.1	Fourniture et pose de tuteurs mono-pode Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en place d'un tuteurage mono-pode d'arbre ø80/120cm. Il comprend notamment : - La fourniture à pied d'œuvre de rondin de châtaignier écorcés, tournés, époinçés et de planchettes en bois selon les prescriptions du CCTP - Le fichage des tuteurs face au vent dominant, à 1m de profondeur minimum , sous réserve de validation par le maître d'œuvre - La fourniture et pose de l'attache de l'arbre par lien réglable, géotextile ou caoutchouté, à l'exclusion de toute attache métallique en contact direct avec l'écorce Ce y compris toutes sujétions Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 09.2	Fourniture et pose de tuteurs bi-pode Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en place d'un tuteurage bipode d'arbre ø80/120cm. Il comprend notamment : - La fourniture à pied d'œuvre de rondin de châtaignier écorcés, tournés, époinçés et de planchettes en bois selon les prescriptions du CCTP - La pose des rondins verticaux enfoncés à 1m de profondeur minimum - Le clouage des planchettes horizontales - La fourniture et pose de l'attache de l'arbre par lien réglable, géotextile ou caoutchouté, à l'exclusion de toute attache métallique en contact direct avec l'écorce Ce y compris toutes sujétions Prix unitaire en toutes lettres :	U	
B 09.3	Fourniture et pose de tuteurs quadri-pode pour persistants avec jambe de force Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en place d'un tuteurage quadri-pode d'arbre	U	

	ø80/120cm. Il comprend notamment : - La fourniture à pied d'oeuvre de rondin de châtaignier écorcés, tournés, épointés et de planchettes en bois selon les prescriptions du CCTP - La pose des rondins verticaux enfoncés à 1m de profondeur minimum - Le clouage des planchettes horizontales - La fourniture et pose de l'attache de l'arbre par lien réglable, géotextile ou caoutchouté, à l'exclusion de toute attache métallique en contact direct avec l'écorce - Le renfort par jambes de force pour réduire le risque d'endommagement des plantations par le vent Ce y compris toutes sujétions Prix unitaire en toutes lettres : Paillage en BRF de la totalité des massifs sur 15 cm d'épaisseur Ce prix rémunère au mètre carré la mise en oeuvre de paillage en BRF sur la totalité des massifs, sur 15cm d'épaisseur, excepté pour les massifs contigus au mur antibruit Prix unitaire en toutes lettres : Élagage de végétaux existants – Cône de vision Ce prix rémunère, à l'unité, l'élagage des végétaux existants préalablement identifiés par la maîtrise d'oeuvre, réalisé conformément aux dispositions de l'article 1.3.3.2. du CCTP, sous réserve de confirmation de la MOE/MOA sur site. Prix unitaire en toutes lettres : Abattage d'arbre – Cône de vision Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage et l'évacuation des arbres. Ce prix comprend notamment : - le marquage des arbres en accord avec le maître d'oeuvre et/ou l'écologue ; - la prise en compte des prescriptions et contraintes définies dans le CCP ; - l'élagage préalable des charpentières et des branches selon besoin et situation (le brûlage sur le chantier est interdit) ; - le débitage et le broyage éventuel des coupes ; - le dessouchage de l'arbre, les terrassements en déblais exécutés mécaniquement ou manuellement ; - l'extraction de la souche et des racines dans un périmètre de 1,20 m au carré, par rapport au centre de l'arbre à abattre ; - le chargement et l'enlèvement de la souche ou le grignotage de souche et broyage sur place ; - l'évacuation des produits du broyage (sauf si la maîtrise d'oeuvre donne son accord préalable au fait que les produits puissent être étalés sur place) - le matériel de barriérage, de signalisation et de protection ; - les comblements en matériaux meubles des excavations du terrain ; - l'évacuation des branches et des feuilles ; - le transport à un dépôt choisi par l'entrepreneur, y compris droits de décharge, les arbres et souches débités n'étant plus la propriété du maître d'ouvrage ; toutes les sujétions relatives à l'abattage, en termes de matériel, d'accès, de sécurité, travail sous circulation, travail dans zone humide, etc. Prix unitaire en toutes lettres :	m²	
B 09.4			
B 09.5		U	
B 09.6		U	
C	ENTRETIEN : Parachèvement et confortement		
C 01.1	Travaux de parachèvement (1ere année) Ce prix rémunère au forfait, conformément aux prescriptions 3.6 du C.C.T.P. les prestations liées aux plantations entre le constat de réalisation des plantations et le constat de reprise qui définit le lancement des travaux de confortement. Il comprend notamment : - Toutes les prestations définies dans les articles de fourniture, plantation, tuteurage et entretien des végétaux. - La reprise de mulch éventuelle par renouvellement des matériaux souillés. - L'arrosage de toutes les plantations Ce prix sera rémunéré dans les conditions précisées au CCTP sur la base du nombre constaté de végétaux plantés et de la surface engazonnée. Ce prix s'exprime selon une formule mathématique continue du type $Y = aX1 + bX2 + c$, où a, b et c seront librement fixés par le candidat, Y représentant le prix C01, et X1 le nombre de végétaux	FT	

C 01.2	plantés (prestations prévues dans les prix B 02 à B 07) et X2 la surface engazonnée (prix B 08). Formule mathématique : Travaux de confortement (2 ans à partir du constat de reprise) Ce prix rémunère au forfait, conformément aux prescriptions du CCTP, l'entretien de toutes les plantations, pendant la période de confortement. Il comprend notamment : - La taille et mise en forme avec évacuation des produits de taille (hors année d'installation), maintien des cuvettes au pied de l'arbre ; bêchage et découpe, fertilisation, redressement des tuteurs et vérification des colliers, remplacement éventuel, ramassage des papiers et maintien en parfait état de propreté, traitements phytosanitaires préventifs et curatifs. - Il comprend aussi toutes les fournitures, location d'outillage et main d'œuvre Toutes ces opérations seront exécutées selon les prescriptions du C.C.T.G et du C.C.T.P. du marché (les arrosages réguliers des plantations et la fourniture de l'eau sont compris dans le prix). En le cas de perte de végétaux, l'entreprise devra remplacer les plantes à ses frais dans le cadre de la garantie des végétaux, en respectant les espèces et les forces. Ce prix sera rémunéré, dans les conditions précisées au CCTP, sur la base du nombre constaté de végétaux plantés et de la surface engazonnée. Ce prix s'exprime selon une formule mathématique continue du type $Y = aX1 + bX2 + c$, où a, b et c seront librement fixés par le candidat, Y représentant le prix C02, et X1 le nombre de végétaux plantés (prestations prévues dans les prix B 02 à B 07) et X2 la surface engazonnée (prix B 08) Formule mathématique :	FT
--------	--	----

